

MARQUAGE AUTORISE SUR LE KARATE-GI

- Le Nom du combattant peut être placé, imprimé ou brodé **impérativement de couleur noire**.

- A partir des Minimales.**

Les dimensions imposées de la bande patronymique sont de 6 cm sur 30 cm.

Le bas du Nom est placé à 13 cm sous le col

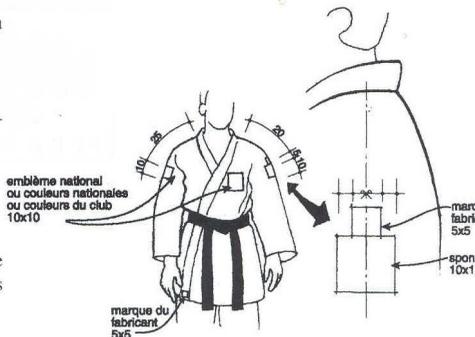
- Police de Lettres : **ARIAL BOLD**

- Emblème National ou couleurs du club sur le côté gauche de la veste. Dimensions maximales **100 cm²**.

- Marquage du fabricant : Au bas et sur le devant de la veste, sur une manche et au niveau haut du dos sous le col.

- Le dossard doit être fixé sur le dos à **16 cm** sous le col.

- Le compétiteur peut inscrire son Nom dans un espace de 6 cm sur 30 cm (exemple) :



Police de Lettres → **ARIAL BOLD**

**ABCDEFGHIJKLMN
OPQRSTUVWXYZ**

